

communiqué de presse

25.02.2014

Spécialistes supplémentaires de la Mer du Nord pour la Protection civile

Correspondant: Ellen Probst T: 02 500 25 88

E-mail: ellen.probst@ibz.fgov.be

En 2014, cinquante agents de la Protection civile de Brasschaat et de Liedekerke suivront une formation de spécialistes en matériel de la Mer du Nord. Les volontaires du noyau de l'unité de Jabbeke suivront la même formation. L'objectif est de disposer ainsi d'encore plus de personnel spécialisé pour faire face à des interventions sur la plage et en Mer du Nord. A l'heure actuelle, tous les agents professionnels de la Protection civile de Jabbeke ont bénéficié d'une formation en la matière et en cas d'interventions peuvent compter sur le soutien des autres unités. A l'avenir ce soutien sera donc encore plus ciblé et plus spécialisé.

«En cas de pollution sur la plage ou en mer nous aidons déjà nos collègues de Jabbeke si nécessaire. Mais nous constatons que nous sommes de plus en plus confrontés à la pollution chimique et biologique pour laquelle nous avons besoin de connaissances spécialisées. C'est pourquoi nous allons formé maintenant une partie de notre personnel comme spécialistes en matériel de la Mer du Nord. Ainsi nous pourrons encore mieux aider à lutter contre la pollution.», précise Edwin Van Der Eecken, chef d'unité à Brasschaat.

L'unité opérationnelle de Jabbeke est située à 20 km de la côte et est spécialisée dans la pollution des eaux côtières et de la plage. Elle utilise à cet effet du matériel spécifique tel que des camions spéciaux équipés de pneus à pression variable leur permettant de rouler plus facilement sur la plage. En outre, la Protection civile de Jabbeke dispose également de matériel acheté par la Direction générale Environnement du SPF Santé publique, notamment des conteneurs beach cleaner avec des équipements de protection et des brouettes spéciales, mais également des barrages gonflants pour endiguer la pollution sur l'eau.

Huit membres de chaque compagnie des unités de Liedekerke et de Brasschaat participeront à cette formation. En ce qui concerne les volontaires de Jabbeke, toutes les personnes intéressées pourront participer à cette formation qui s'étalera sur approximativement un an. Ces spécialistes de la Mer du Nord pourront ensuite intervenir en renfort de l'unité de Jabbeke, mais également participer à des missions de lutte contre la pollution dans le cadre de missions à l'étranger.

Six unités opérationnelles

La Protection civile porte secours à la population lors de petites et grandes catastrophes. Elle vient en renfort aux services de secours avec des moyens lourds et spécialisés. La Protection civile, c'est 600 professionnels et autant de volontaires disponibles 24 heures sur 24, 365 jours par an. Ils sont actifs dans six unités opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire belge. La Protection civile fait partie de la Direction générale Sécurité civile du Service public fédéral Intérieur. Elle intervient à la demande du ministre de l'Intérieur, d'un gouverneur, d'un bourgmestre, des pompiers ou de la police.

www.protectioncivile.be





Rue de Louvain 1 1000 Bruxelles

.be